ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT DU JURY

Session 2022

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

SECOND CONCOURS INTERNE

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rapport de jury CRPE 2022 – Académie de Normandie – Périmètre CAEN -

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

Préambule :

L'épreuve de français comporte, depuis cette session, trois parties notées respectivement sur 7, 4 et 9 points. L'épreuve est donc sur un total de 20 points. Les commissions de correction sont composées de binômes inter-degrés : un personnel du 1er degré et un professeur du 2d degré (collège). Cette double correction, permet un regard croisé et de garantir une équité pour les candidats ainsi que la plus grande objectivité grâce à une harmonisation très étroite. Durant cette session, 471 copies ont été corrigées. La commission d'harmonisation a eu lieu en présentiel afin de présenter le sujet, le corrigé et le barème.

	CRPE public externe	CRPE privé externe	CRPE public 3ème concours	CRPE public 2ND concours interne
Nombre de candidats inscrits	1063	335	140	110
Nombre de candidats présents	346	73	31	21

Moyennes obtenues pour la session 2022 :

CRPE public externe	CRPE privé externe	CRPE public 3ème concours	CRPE public 2ND concours interne
9,68	**9,55**	**9,32**	**8,19**

L'épreuve :

L'épreuve écrite d'admissibilité de français dure 3 heures et vise à « évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue » mais aussi leur capacité à développer une réflexion construite. (devenirenseignant.gouv.fr). Depuis la session 2022, en lien avec le texte proposé, la première partie est consacrée à la langue, la deuxième au lexique et à la compréhension lexicale tandis que la dernière consiste en un développement organisé autour d'une question.

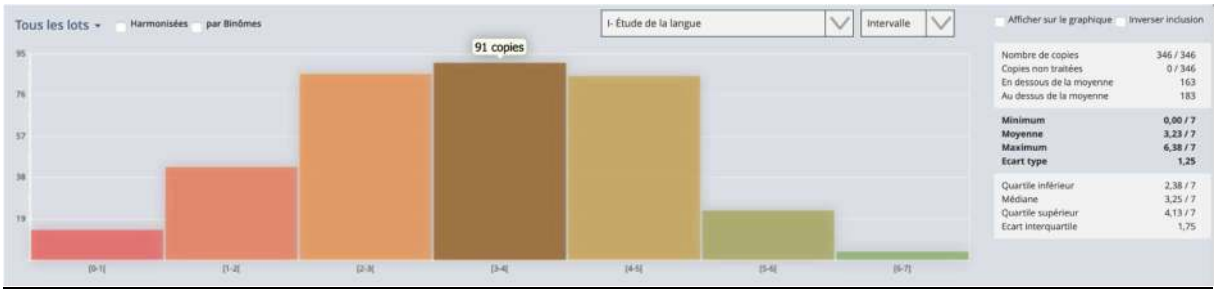
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rapport de jury CRPE 2022 – Académie de Normandie – Périmètre CAEN -

Le sujet est consultable sur le site du ministère :
https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98675/sujets-des-epreuves-ecrites-conseils-des-jurys-des-concours-recrutement-professeurs-des-ecoles.html

Première partie de l'épreuve : Étude de la langue (sur 7 points)

Graphique CRPE public externe



Moyenne obtenue pour les 4 concours : 3,12

Les notes s'échelonnent de 0 à 6,38/7.

Les notions de grammaire étaient, encore cette année, « traditionnelles » et ne posaient pas de difficultés majeures : un exercice d'orthographe pour justifier les terminaisons de mots de nature différente, deux exercices autour des propositions subordonnées, un exercice visant au repérage puis à l'identification de la fonction de pronoms et de leur référent, un exercice sur les modes et les temps des verbes et la valeur d'emploi de ces derniers, un exercice de transformation d'un vers qui était présenté au style direct.

Concernant cette première partie, les attentes des correcteurs étaient organisées autour des compétences suivantes :

- Capacité à lire de manière précise les questions posées et à répondre à l'ensemble de la consigne de manière organisée ;
- Capacité à mobiliser des connaissances sur la langue ;
- Capacité à utiliser ces connaissances à bon escient, en réponse précise à la question posée.

De nombreux candidats ont fait montre d'une préparation très sérieuse, d'une grande rigueur dans leurs analyses et de connaissances solides, essentielles pour des professeurs des écoles dont la mission future sera d'enseigner la langue aux jeunes élèves.

Afin de guider les futurs candidats au CRPE, voici toutefois quelques points de vigilance relevés par les correcteurs dans les différentes copies.

La première question attirait l'attention des candidats sur la terminaison de mots. Cette question a été plutôt réussie par l'ensemble des candidats : l'impératif de « jugez » a été sans peine identifié, l'inversion du sujet, « une humble flamme » aussi pour expliquer la terminaison de « monte » et l'adjectif épithète « insensées » aisément relié au nom. En revanche, le choix de l'infinitif « rêver » en position de COD après le verbe « peuvent » a posé de nombreuses difficultés.

La deuxième question invitait les candidats à relever des pronoms, à indiquer leur fonction et à trouver leur référent. Il est à noter que les candidats ont facilement identifié les deux pronoms en fonction de sujet : le « je » pronom personnel sujet de « distingue » renvoyant au poète, le pronom démonstratif « cela » qui reprenait les deux vers précédents : « Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons ; / Ils s'entendent entr'eux, se donnent leurs raisons. ». En revanche, seules les excellentes copies ont relevé le pronom relatif « que », renvoyant à l'antécédent « ombre », et analysé sa fonction de COD du verbe « font ».

La troisième question concernait les propositions qu'il fallait dans un premier temps délimiter pour ensuite caractériser leur agencement. Il est à noter que c'est, comme les années précédentes, le type de question qui est le moins bien maîtrisé. Le premier exemple des vers 11 à 12 avec trois propositions indépendantes juxtaposées a été mieux réussi tout comme le deuxième, des vers 20 à 21, avec les quatre propositions indépendantes coordonnées. Il a été plus difficile pour certains candidats de délimiter correctement les propositions des vers 27 et 28 et d'isoler la proposition subordonnée relative, « qui sort des berceaux et des nids ». Les copies les plus faibles sont celles qui confondent la nature des propositions et caractérisent mal leur organisation. On a pu lire : « Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons : proposition indépendante/ Ils s'entendent entr'eux : proposition principale reliée par juxtaposition à la proposition subordonnée « se donnent leurs raisons » ». Autre exemple qui montre une grande confusion dans les propos pour les vers 20 à 21 : « Je les regarde : proposition principale suivie de trois propositions qui sont des subordonnées complétives conjonctives. Même si elles sont juxtaposées par la présence de virgule, on peut dire que les propositions sont reliées entre elles par coordination ».

La quatrième question portait sur l'identification des modes et des temps des verbes et la valeur d'emploi de ces derniers. Dans l'ensemble, les modes et les temps ont été clairement identifiés, à l'exception du conditionnel présent « bégaieraient » qui a été pris pour un imparfait de l'indicatif dans de nombreuses copies. En revanche, les valeurs des temps proposées sont approximatives. Des correcteurs ont pu lire par exemple pour le passé simple de l'indicatif « fus » : « c'est le passé ». Les valeurs du présent sont mieux assimilées que celles de l'imparfait ou du passé simple. Quant à l'irréel du présent dans un système hypothétique pour justifier l'emploi du conditionnel « bégaieraient », rares sont les copies en faisant état.

Dans la cinquième question, deux formes soulignées devaient être remplacées par des propositions subordonnées. L'adjectif « chancelants » a été aisément remplacé par la proposition subordonnée « qui chancellent » mais le participe « ayant » a posé de grandes difficultés parce que le lien causal n'a pas été explicité. La réponse attendue était : « N'a presque pas de bras parce qu'elle a encore des ailes ». De nombreux candidats ont proposé une subordonnée consécutive et remplacé par « si bien qu'elle a encore des ailes » ou un adversatif « mais », sans alors produire une subordonnée.

La reformulation d'un vers était l'objet de la dernière question après l'analyse de l'usage du double point. Nombreux sont les candidats à avoir pertinemment répondu que les deux points introduisaient le discours direct pour rapporter les paroles que le poète se disait à lui-même. En revanche, la transformation a été moins réussie. On a pu lire des réponses syntaxiquement incorrectes comme : « Et je me demande à quoi peuvent-ils rêver. » où le candidat a gardé l'inversion du sujet ou alors « Et je me demande à quoi ils peuvent rêver ? » où le point d'interrogation, marque du discours direct, n'a pas été remplacé par un point. On attendait une réponse du type : « Et je me demande à quoi ils peuvent rêver.» / « A quoi rêvent-ils ? Je me le demande.» / « Et je me dis qu'ils doivent rêver. Mais de quoi ?»/ « Et je me pose la question du contenu de leur rêve. »

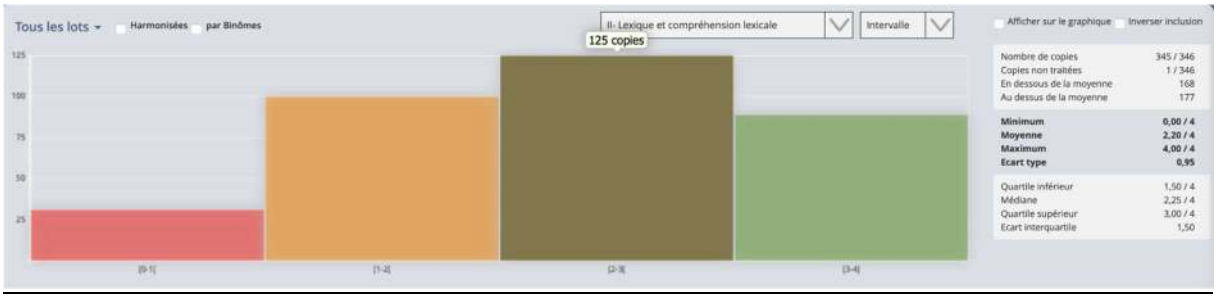
Rapport de jury CRPE 2022 – Académie de Normandie – Périmètre CAEN -

↳ Conseils aux futurs candidats pour cette première partie :

- Bien lire la question et veiller à répondre à toute la question en cas de double consigne.
- Présenter clairement les réponses : la forme du tableau est très appréciée par les correcteurs et témoigne plus commodément de la qualité du raisonnement grammatical.
- Parfaire ses connaissances grammaticales en fréquentant, pendant l'année de préparation, une grammaire universitaire ainsi que la terminologie grammaticale publiée par Eduscol.[1]

Deuxième partie de l'épreuve : lexique et compréhension lexicale (sur 4 points)

Graphique CRPE public externe



Moyenne obtenue pour les 4 concours : 2,055

Les notes s'échelonnent de 0 à 4/4

La morphologie lexicale était l'objet de la première question : il fallait analyser la formation de l'adjectif « insensées ». Si le préfixe privatif a bien été isolé, en revanche le suffixe adjectival « ées » a été moins bien repéré. Très peu de candidats ont su dire que l'adjectif est formé par dérivation, alors que c'était un attendu.

La deuxième question demandait aux candidats d'expliquer en contexte le mot « chancelants ». Si l'adjectif souligne l'aspect vacillant des enfants qui apprennent à marcher et menacent à chaque instant de tomber, dans le poème, l'adjectif souligne le jeune âge des petits-enfants de Victor Hugo qui pourtant sont un appui pour le poète vieillissant. Les correcteurs notent que les candidats ont eu des difficultés à contextualiser le mot et parfois même à le définir, rapprochant « chancelants » de « chanceux ».

La dernière question portait sur le mot « enfant » et son étymologie latine « *infans* » qui signifie « qui ne parle pas ». Le candidat devait analyser en quoi le poème confirmait ou invalidait le sens étymologique. En effet, Georges et Jeanne, respectivement âgés de deux ans et de dix mois, ne parlent pas, ou du moins babillent dans un langage incompréhensible. Leurs paroles sont « des ébauches » (v. 6), leur « dialogue obscur » (v. 11) et « balbutiant » (v. 55). Pourtant, ils

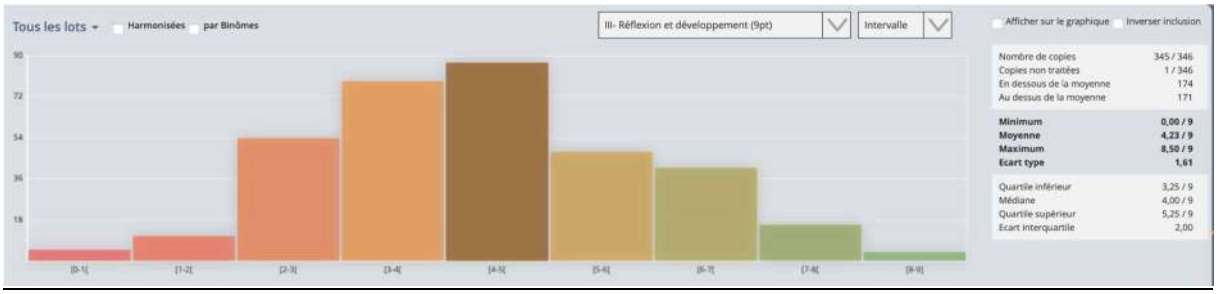
1

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_1308526.pdf

ont un langage à eux : les enfants « jasent » et « parlent » (v. 37), Jeanne « harangue » (v. 47). La nature du langage enfantin est mystérieuse (« Ces mots mystérieux que Jeanne dit à George », v.49) et d'essence divine. Ainsi les balbutiements du langage de l'enfant révèlent le monde de l'au-delà. On attendait des candidats non seulement des relevés mais un commentaire pour cette question sur deux points.

Troisième partie de l'épreuve : réflexion et développement (sur 9 points)

Graphique CRPE public externe



Moyenne obtenue pour les 4 concours : 4,022

Les notes s'échelonnent de 0 à 8,5/9.

Rappel du sujet :

Après avoir mis en lumière la nature du lien intergénérationnel dans ce poème, vous vous interrogerez sur les relations que peuvent entretenir les personnes âgées et les enfants. Votre réflexion, structurée et argumentée, s'appuiera sur le poème de Victor Hugo ainsi que sur l'ensemble de vos connaissances et de vos lectures.

On n'attendait pas des candidats, dans le temps imparti, qu'ils produisent une composition de type dissertation mais plutôt une réflexion structurée, en plusieurs paragraphes, amenée par une introduction, achevée par une conclusion et illustrée d'exemples.

Les attentes des correcteurs étaient organisées autour des compétences suivantes :

- Capacité à prendre en compte le sujet, à définir les enjeux de la question et à développer une argumentation qui repose sur le texte proposé à l'étude ;
- Capacité à mobiliser des connaissances au service de l'élargissement de la question ;
- Rédaction claire, précise et organisée.

Sur la première compétence :

Le libellé du sujet invitait à un traitement en deux temps. La première partie visait à ce que le candidat démontre sa compréhension du poème en identifiant et caractérisant les relations entre Victor Hugo grand-père et ses deux petits-enfants.

Les candidats dans l'ensemble ont facilement mis en valeur le lien d'attachement et de tendresse de ce grand-père « ébloui » par Jeanne et Georges. Les comparaisons mélioratives, parfois hyperboliques, ont été relevées pour souligner cet amour ressenti, allant jusqu'à

l'émerveillement. En effet, ces deux êtres « chancelants » sont à la fois source de réconfort pour le poète vieillissant, consolation face aux deuils successifs et à la mort à venir, mais aussi guides spirituels. Les meilleures copies ont exploité très finement ce lien spirituel qui relie Victor Hugo et sa descendance : les enfants sont ce trait d'union entre la Terre et le Ciel, entre Dieu et l'écrivain chrétien. Surtout, à l'image du poète, ils ont accès aux mystères du langage, ils sont donc un lien qui permet d'accéder à l'absolu. Le chant du poète sublime cette relation dans ce recueil de poèmes intimistes et fait de ses petits-enfants les porteurs des vestiges du paradis. Ils offrent au vieil homme l'accès au « dessous divin de la vaste harmonie ». Tendresse, amour, adoration mystique sont autant de substantifs pour qualifier ce rapport entre ces êtres de différentes générations.

Ainsi, la plupart des copies ont bien interrogé le lien intergénérationnel entre personnes âgées et enfants, en prenant appui sur l'analyse du poème. On regrette toutefois que quelques candidats soient tombés dans l'écueil de développements hors- sujet autour de la relation parents-enfants.

Les enjeux de la question ont été moins bien traités. En effet, le texte support mettait l'accent sur la dimension affective des relations intrafamiliales. Par conséquent, un trop petit nombre de copies a élargi la réflexion autour de questions d'ordre social, éthique. Étonnamment, peu de copies ont insisté sur la transmission de valeurs, comme, par exemple, celle d'une certaine sagesse reposant sur l'expérience. Plus que la transmission de biens patrimoniaux, d'objets, symboliques ou pas, les personnes âgées offrent en héritage une vision du monde. Quant à la dimension sociale du lien, comme lutte contre l'isolement par exemple, elle n'a pas été abordée par un grand nombre de candidats.

Sur la deuxième compétence :

Les candidats ont manifestement éprouvé des difficultés à trouver des références culturelles en lien avec le sujet et s'en sont tenus à des considérations vagues sur la nécessité d'un lien entre enfants et personnes âgées. Les références culturelles ont donc été peu nombreuses.

Présentes, elles étaient trop souvent centrées sur des œuvres de littérature jeunesse, des dessins animés ou des publicités comme Tipiak. Or on attend des références plus littéraires et/ou culturelles pour des candidats qui seront amenés à aborder avec leurs élèves des œuvres patrimoniales. Nombreuses étaient les œuvres littéraires, abordées dans le secondaire, qui pouvaient illustrer les arguments des candidats : *La vie devant soi* de Romain Gary, *Les mots* de Jean-Paul Sartre, *La petite fille de Monsieur Linh* de Philippe Claudel… En élémentaire, des œuvres de jeunesse comme *Verte* de Marie Desplechin, *Charlie et la chocolaterie* de Roald Dahl pouvaient être convoquées. Quant au cinéma, des films comme *Le Vieil homme et l'enfant* de Claude Berri, *Les enfants du marais* de Jean Becker permettaient d'élargir la réflexion.

Sur la troisième compétence :

Presque tous les candidats ont proposé une réponse organisée et développée : la méthode était bien maîtrisée et le plan, suggéré par le sujet, a été suivi.

En revanche, on rappelle l'absolue nécessité d'une maîtrise satisfaisante de la langue pour de futurs professeurs des écoles. Outre l'importance de rédiger une copie lisible, les qualités rédactionnelles demeurent essentielles pour ce concours visant à recruter de futurs experts qui auront en charge d'apprendre la langue à de jeunes élèves.

Sur le plan sémantique et lexical, choisir le mot juste témoigne de la clarté de la pensée. La syntaxe, par l'agencement des mots et des propositions, souligne la capacité du candidat à

organiser sa pensée. Les correcteurs ont noté la propension à multiplier les phrases brèves (parfois nominales) au détriment de phrases plus complexes où seraient formulés des liens logiques. De même, les phrases sont mal segmentées, des subordonnées sont sans principale dans la phrase… Sur le plan orthographique, on déplore encore un écart important par rapport à la norme : les accords au sein du GN sont régulièrement oubliés. A contrario, les meilleures copies font preuve d'une belle aisance à l'écrit.

↳ **Conseils aux futurs candidats pour cette troisième partie** :

- Parfaire sa culture générale tout au long de l'année : lire, se cultiver sur le cinéma et le théâtre pour pouvoir appuyer sa réflexion sur des exemples en lien avec le sujet. Cela permettra au candidat de recenser, avant la rédaction, des exemples qui peuvent illustrer pertinemment ses propos.
- Prendre le temps de bien lire le sujet pour repérer les mots-clés.
- Suivre le plan quand il est suggéré, sinon, veiller au brouillon à organiser son propos et à le structurer à l'aide de liens logiques. Sur sa copie, marquer les paragraphes de manière claire et précise : saut de ligne, alinéa.
- Être vigilant sur l'introduction et la conclusion qui sont des moments forts auxquels il faut accorder toute l'attention qui s'impose. La conclusion doit être l'aboutissement de la réflexion et témoigner de la progression de cette dernière. Il est nécessaire d'élaborer une conclusion qui ne se limite pas à une phrase, au terme d'un parcours réflexif. Quant à l'introduction, elle doit clairement identifier l'enjeu du sujet, annoncer le plan.
- Travailler les savoirs fondamentaux et rédiger régulièrement pour s'entraîner. Revoir les connaissances en langue : ponctuation, syntaxe, orthographe, grammaire. Les meilleures copies se caractérisent par une très bonne maîtrise de la langue et un usage du lexique varié, précis et approprié.
- Soigner sa copie : produire une copie lisible, aérée.
- Relire attentivement sa copie : bien gérer son temps pour permettre la correction des erreurs.

ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHEMATIQUES

Mathématiques : Epreuve d'admissibilité

L'épreuve de mathématiques est composée d'au moins trois exercices indépendants :

- Exercice 1 : calculs de vitesse et utilisation du tableur
- Exercice 2 : calculs de probabilités
- Exercice 3 : utilisation d'un schéma en barre et résolution de problème à l'aide d'une équation
- Exercice 4 : interprétation de programmes développés sous Scratch
- Exercice 5 : géométrie dans l'espace et fonctions affines

L'épreuve est notée sur 20 points. Une note globale égale ou inférieure à 05/20 est éliminatoire. La durée de composition est de 3 heures.

N.B. : 4 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Commentaires concernant l'épreuve de 2022 :

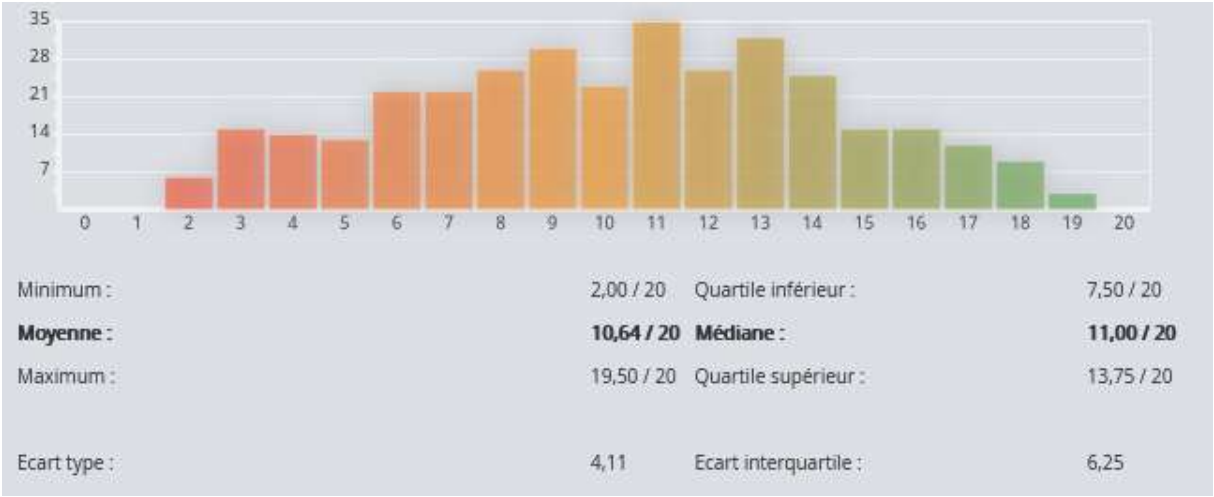
Analyse des résultats :

La moyenne générale de l'épreuve a été de 11, 07 avec des notes allant de 0,5 à 19,5 sur 20.

	Minimum	Quartile inférieur	Moyenne de l'épreuve	Médiane de l'épreuve	Quartile supérieur	Maximum	Effectif
CRPE Externe public	2	7,5	10,64	11	13,75	19,5	**343**
CRPE externe privé	1,75	6,81	9,58	9,88	12,44	18	**73**
CRPE 2ème concours	0,5	4,31	7,61	7,13	11,19	16,75	**20**
CRPE 3ème concours	1,5	7	10,4	10,25	14	19,25	**31**

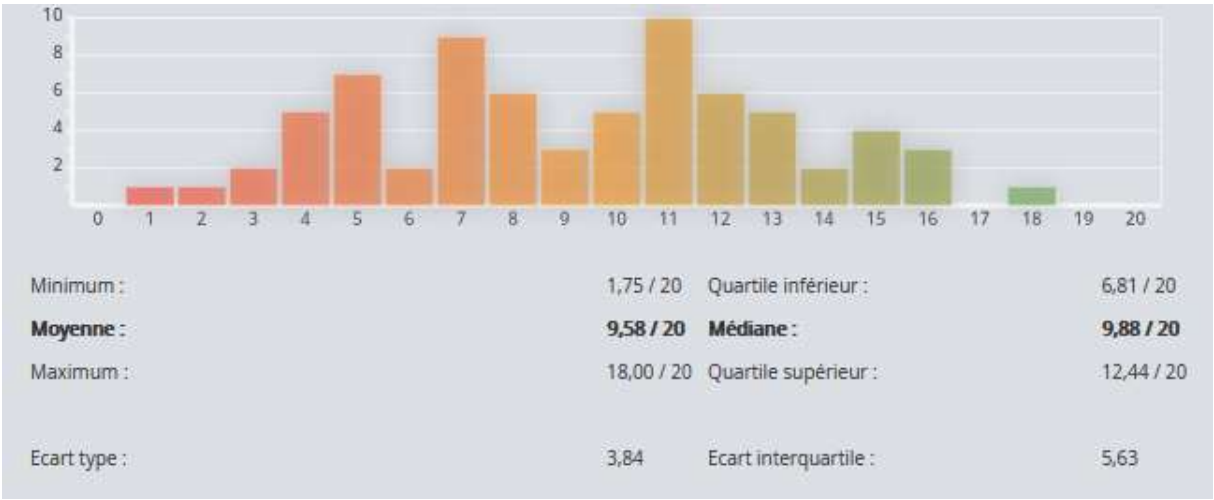
Rapport de jury CRPE 2022 – Académie de Normandie – Périmètre CAEN -

CRPE public externe :



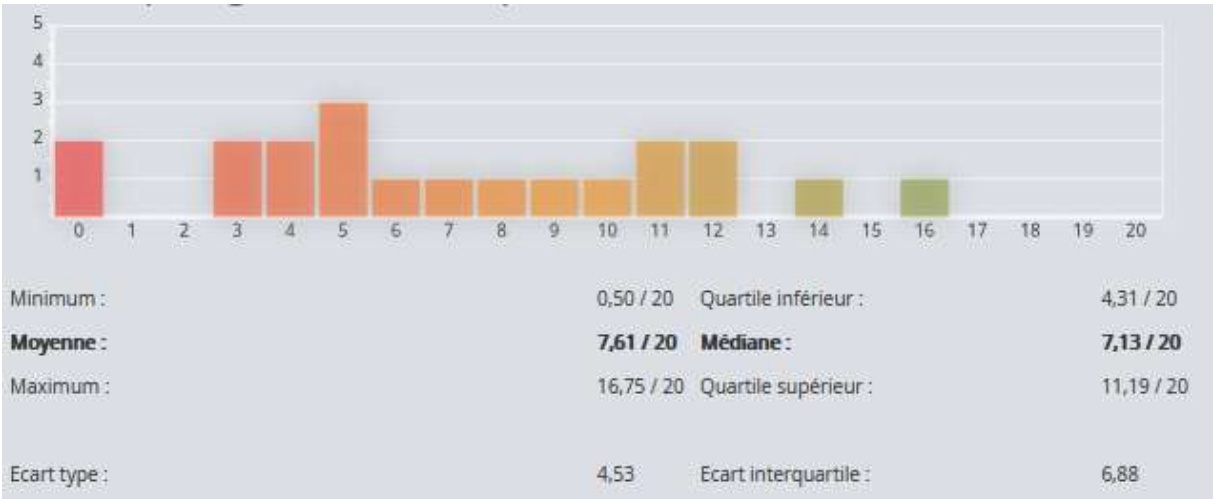
Minimum :	2,00 / 20	Quartile inférieur :	7,50 / 20
Moyenne :	**10,64 / 20**	**Médiane :**	**11,00 / 20**
Maximum :	19,50 / 20	Quartile supérieur :	13,75 / 20
Ecart type :	4,11	Ecart interquartile :	6,25

CRPE privé



Minimum :	1,75 / 20	Quartile inférieur :	6,81 / 20
Moyenne :	**9,58 / 20**	**Médiane :**	**9,88 / 20**
Maximum :	18,00 / 20	Quartile supérieur :	12,44 / 20
Ecart type :	3,84	Ecart interquartile :	5,63

CRPE interne



Minimum :	0,50 / 20	Quartile inférieur :	4,31 / 20
Moyenne :	**7,61 / 20**	**Médiane :**	**7,13 / 20**
Maximum :	16,75 / 20	Quartile supérieur :	11,19 / 20
Ecart type :	4,53	Ecart interquartile :	6,88

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rapport de jury CRPE 2022 – Académie de Normandie – Périmètre CAEN -

CRPE 3ème concours



Minimum :	1,50 / 20	Quartile inférieur :	7,00 / 20
Moyenne :	**10,40 / 20**	**Médiane :**	**10,25 / 20**
Maximum :	19,25 / 20	Quartile supérieur :	14,00 / 20
Ecart type :	4,95	Ecart interquartile :	7,00

Remarques générales sur les copies :

1. Les réussites remarquées :

Les correcteurs ont apprécié le soin accordé à l'orthographe dans les copies ainsi qu'une numérotation des réponses rigoureuse : cela est d'autant plus important dans le cas des candidats qui reviennent sur une réponse plus loin dans la copie.

2. Les points de vigilance à signaler :

Les correcteurs encouragent les candidats à rédiger une phrase pour conclure leurs calculs et répondre à la question initiale. De plus, il est important de bien préciser les unités des résultats obtenus et de vérifier leur pertinence afin d'éviter des résultats aberrants.

Les notions enseignées au cycle 2 et 3 doivent être parfaitement maîtrisées. La notion de nombre doit être travaillée en particulier : un futur enseignant ne peut confondre les chiffres et les nombres, il doit connaître la définition d'un nombre décimal et ne pas exclure de cet ensemble les entiers.

3. Remarques sur les exercices :

Les correcteurs félicitent les candidats pour leurs réussites dans les calculs de vitesse ou de distances. La mise en équation de l'exercice 3 a été souvent bien traitée ainsi que la résolution qui en découlait. La qualité de la rédaction des théorèmes classiques du cycle 4 est en général appréciée : les candidats reconnaissent majoritairement une situation nécessitant l'utilisation du théorème de Pythagore et en donnent une rédaction correcte.

Conseils aux candidats :

Les correcteurs attirent l'attention des candidats sur les erreurs trop souvent rencontrées, dues à une **mauvaise connaissance** des notions mathématiques sous-jacentes. Certains domaines n'ont pas un degré d'acquisition suffisant : la conversion entre l'écriture décimale d'une durée et son écriture sexagésimale, les conversions des grandeurs (de cm3 à litres par exemple), des

confusions ou des approximations dans les connaissances (périmètre d'un cercle/rayon/diamètre, dixième/dizaine, un entier qui ne serait pas un nombre décimal, la parité de zéro). Ces notions sont celles qui seront enseignées aux élèves et doivent par conséquent être parfaitement maîtrisées.

La **pertinence** des résultats n'est pas assez questionnée, notamment dans les calculs de vitesse (un élève peut-il vraiment courir à 1500 $km.h^{-1}$) ou de probabilités (avec des probabilités supérieures à 1). Lors de la résolution d'équations ou d'inéquations, la vérification des solutions obtenues est un bon réflexe à entretenir afin de limiter les erreurs. La résolution des inéquations du premier degré pose souvent le problème du changement de sens de l'inégalité lorsqu'il faut multiplier ou diviser par un nombre négatif, ce type d'erreur pourrait être corrigé par une vigilance accrue sur la rédaction de ces questions et une vérification des résultats obtenus. Les correcteurs apprécient l'écriture des fractions sous forme simplifiée, donnant ainsi l'image d'un candidat qui maîtrise les écritures fractionnaires.

Une maîtrise des notions mathématiques de cycle 4 est hautement appréciée et attendue. En effet, même si celles-ci ne seront pas enseignées spécifiquement par les candidats, il est important qu'ils aient une bonne vision des attendus des classes suivantes, une connaissance de la façon dont les notions qu'ils enseignent permettront (ou non) d'appréhender les notions suivantes, une réflexion permettant d'anticiper les mauvaises conceptions qu'un enseignement induit afin de les déconstruire le plus rapidement possible.

Il est vivement conseillé aux candidats de veiller à bien **lire les consignes** : une valeur à arrondir au cm près ne signifie pas que l'unité dans laquelle exprimer le résultat soit le cm ; si dans une question deux lancers de ballons sont considérés, ce n'est pas forcément le cas dans les questions suivantes ; exprimer une grandeur « en fonction de v » signifie que l'expression attendue ne doit pas être en fonction d'une autre variable que v.

La **rigueur** des raisonnements doit être améliorée. Notamment, une consigne indiquant « prouver que le résultat est … » signifie que l'on attend un raisonnement clair et argumenté permettant de démontrer la valeur indiquée. Démontrer qu'une figure géométrique est un losange suppose que le candidat connaisse parfaitement les conditions nécessaires et suffisantes permettant d'établir sa nature. Il est important que le candidat vérifie les hypothèses sous lesquelles certains résultats sont valables : on pensera bien à préciser que les probabilités sont calculées d'une certaine façon car l'exercice se place dans une situation d'équiprobabilité. Dans le même ordre d'idée, les calculs effectués à partir d'arrondis deviennent des résultats trop approximatifs. Dans le souci d'obtenir une fiabilité plus importante des résultats, les candidats doivent veiller à travailler avec des valeurs exactes le plus longtemps possibles et n'arrondir qu'en fin de raisonnement. Les conversions demandent parfois quelques calculs intermédiaires qui doivent apparaître dans les copies : cela permet de rédiger un raisonnement rigoureux, mais aussi d'obtenir une valorisation possible des étapes justes en cas d'erreur finale.

L'utilisation des **outils numériques** n'est pas toujours suffisamment maîtrisée, bien qu'au programme des cycles 2 et 3. Les candidats semblent rencontrer des difficultés avec l'utilisation du tableur, et apparaissent trop peu familiers des algorithmes conçus avec le logiciel Scratch. Il a été trop souvent observé une confusion entre les angles de la figure et les angles indiquant un déplacement sous Scratch.

Enfin, les correcteurs regrettent **la faible maîtrise des outils didactiques développés** à l'adresse des enseignants de cycle 2 et 3 ; on pense ici aux diagrammes en barres. Cela est d'autant plus regrettable que les candidats sont capables d'écrire une mise en équation juste mais avec un diagramme faux. Ils sont donc vivement encouragés à lire et s'imprégner des guides

mathématiques disponibles sur Eduscol, consacrés à la résolution de problèmes au CP et au CM (où il y a beaucoup d'exemples de schémas en barres !). Plus généralement, ils étudieront avec profit les ressources nombreuses et d'une grande richesse existant autour de l'enseignement des mathématiques de la maternelle au cycle 3.

Eléments de correction :

EXERCICE 1

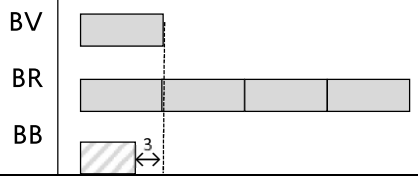
<table>
<tr><th>Question</th><th>Éléments de correction</th></tr>
<tr><td colspan="2">Partie 1</td></tr>
<tr><td>1.a</td><td>250 x 4 = 1 000 m $\quad v_{moy} = \frac{1\,000}{10}$ = 100 m/min</td></tr>
<tr><td>1.b</td><td>150 m/min = $\frac{150\times60}{1\,000}$ = 9 km/h</td></tr>
<tr><td>2.</td><td>
<table>
<tr><td>Niveau</td><td>Vitesse moyenne (en m/min)</td></tr>
<tr><td>CM1</td><td>$\frac{400\times4}{9{,}5}$ = 168 m/min</td></tr>
<tr><td>CM2</td><td>$\frac{500\times4}{11+\frac{8}{60}} \approx 180$ m/min
Ou
11×60 + 8 = 668 s
$\frac{500\ \times4}{668s} \times 60 \approx 180$ m/min</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td colspan="2">Partie 2</td></tr>
<tr><td>1.a.</td><td>Rayon = $\frac{circonférence}{2\,\pi} = \frac{20}{2\,\pi} \approx$ 3,18 m</td></tr>
<tr><td>1.b.</td><td>Distance course grand circuit : (250 m) x 4 = 1 000 m
Distance de course sur le petit circuit : (0 + 1 + 2) × (20 m) = 60 m
Durée course $\frac{Distance\ parcourue}{Vitesse\ moyenne} = \frac{1\,060}{150} = \frac{1\,06}{15}$min
Durée sur pas de tir 0,5 x 3 = 1,5 min
Durée totale $\frac{106}{15}$ + 1,5 = $\frac{424}{60}$ +1,5 min = 7 + $\frac{4}{60}$ + 1,5
7 min 4s + 1 min 30 s = 8 min 34 s</td></tr>
<tr><td>2.a</td><td>Il fait autant de petits tours de 20m que de tirs ratés, soit C3+E3+G3. Ce qui explique la formule donnée.</td></tr>
<tr><td>2.b</td><td>Pour J3 : =(H3/I3)*60</td></tr>
</table>

2.c	Pour K3 : = (I3+B3+D3+F3)/60
2.d	De l'essai 2 à l'essai 3 : l'élève a essayé de lancer plus vite les balles
2.e	On peut faire l'hypothèse qu'il est préférable de prendre son temps pour augmenter les chances de réussir les lancers plutôt que de vouloir augmenter sa vitesse de course au risque d'être moins précis.

EXERCICE 2

Question	Éléments de correction
1.a	9 résultats différents sont possibles : 0 ; 0,1 ; 0,2 ; 1 , 1,1 ; 1,2 ; 2 ; 2,1 ; 2,2
1.b	On peut par exemple utiliser tableau à double entrée pour justifier l'équiprobabilité des 9 issues possibles.
1.c	3/9 = 1/3
1.d	3/9 = 1/3
1.e	1
2.a	12/36 = 1/3
2.b	On peut raisonner en utilisant un arbre : Il y a 1 chance sur 3 d'obtenir 1, et 1 chances sur 3 d'être en zone 2. D'où une probabilité de 1/3*1/3 = 1/9
2.c	Les nombres pairs possibles sont 0 ou 2. Il y a donc 4 chances sur 6 d'obtenir un nombre pair. Il y a 12 chances sur 36 d'être en zone 2. D'où une probabilité de 4/6*12/36 = 2/9

EXERCICE 3

Question	Éléments de correction
1	Elément de schéma possible 
2.a	Le nombre de billes rouges est égal à 4v. Le nombre de billes bleues est égal à v-3.
2.b	Si v désigne le nombre de billes vertes, le problème peut être traduit en équation par v + 4v + v - 3 = 51 Donc v=9 Il y a donc 9 boules vertes, 36 boules rouges et 6 boules bleues

EXERCICE 4

Question	Éléments de correction
1.	les angles mesurent 45° et 1 les côtés mesurent 5 cm 
2.	La figure tracée est un losange.

	Pour le justifier, on pourra s'appuyer sur le fait que 45°+135° = 180° et que 2 côtés consécutifs ont la même longueur **Ou** que les 4 segments ont la même longueur
3.a.	N = 4 car il y a 4 losanges dans la figure A = 45 car on tourne de 45° entre deux losanges consécutifs
3.b.	C=150
4.	On peut supprimer la ligne « ajouter à C 30 » et on attribue à A la valeur 90

EXERCICE 5

Question	Éléments de correction
1.a	$V_0 = \frac{1}{2} \times \frac{4}{3}\pi \times 30^3 + \frac{1}{3}\pi \times 30^2 \times 90 = 18\,000\pi + 27\,000\pi$ soit $V_0 = 45\,000\pi$ cm^3
1.b	$V_0 = 45\,\pi$ dm$^3 \approx 141$ L.
2.	Dans le triangle ONS, rectangle en O, d'après le théorème de Pythagore, $NS^2 = ON^2 + OS^2 = 30^2 + 90^2$ donc $NS = \sqrt{30^2 \times 10}$ d'où $NS = \sqrt{9000}$ cm.
3.	$S_0 = \frac{1}{2} \times 4\pi \times 30^2 + \pi \times 30 \times 30\sqrt{10} = \pi \times 30^2(2 + \sqrt{10})$ Soit $S_0 \approx 14\,596$ cm^2 $S_0 \approx 1{,}5$ m^2.
4.a	Les longueurs sont multipliées par 1,25.
4.b	Les aires sont multipliées par $1{,}25^2$ $S_{4500} = \pi \times 30^2(2 + \sqrt{10}) \times 1{,}25^2$ $S_{4500} \approx 2{,}3$m^2.
4.c	Les volumes sont multipliés par $1{,}25^3$ $V_{4500} = 45\,\pi \times 1{,}25^3$; $V_{4500} \approx 276$ L.
5.	$t(x) = ax + b$; $t(0) = 15$ donc $b = 15$ et $t(x) = ax + 15$. $t(4\,500) = -12$ soit $4\,500a + 15 = -12$; $a = -0{,}006$
6.	$-0{,}006x + 15 < 0 \Leftrightarrow 0{,}006x > 15$ d'où $x > \frac{15}{0{,}006}$ donc $x > 2500$ m.
7.	Une baisse de 30°C correspond à -15°C. Cette température est atteinte à une altitude de 5 000 m.

ÉPREUVES ÉCRITES D'APPLICATION AU CHOIX

Epreuve d'application – Histoire-Géographie

Le jury de l'épreuve d'application Histoire-Géographie 2022 tire, de l'analyse des copies de cette nouvelle session du CRPE, les enseignements suivants à destination des futurs candidats.

L'Histoire-Géographie a été choisie par 40% des candidats qui obtiennent une moyenne générale de 10,86. Ce choix n'a pas été discriminant pour les candidats puisque cette moyenne est très proche de celle des autres épreuves (Arts et Sciences expérimentales).

Une analyse qualitative des réussites montre clairement que la partie Histoire est bien mieux réussie que la partie Géographie, les écarts étant notables entre les deux disciplines. Pour la Géographie, les notions attendues sont peu maîtrisées et l'étude du document 4, l'étude d'un paysage, une vue sur la ville de Nice, a été un exercice très difficile pour la grande majorité des candidats, alors que l'approche paysagère est au cœur des programmes de cycle 3 en Géographie.

Les copies les mieux réussies ont toutes les qualités suivantes, notamment pour la maîtrise pédagogique de l'exercice :

- Elles répondent de manière explicite aux consignes.
- Elles prennent appui sur des contenus bien repérés dans le dossier documentaire et reliés à des savoirs maîtrisés par ailleurs.
- Les exercices de conception de séance les mieux réussis prennent appui sur un titre explicite, identifient clairement des objectifs d'apprentissage et des compétences travaillées en classe, compétences elles-mêmes référées au cycle 3 du socle commun de connaissances et de compétences. Les documents sont directement liés au titre de la séance et questionnés de manière adaptée à des élèves de cycle 3.

Conseils :

Les membres du jury donnent des conseils aux candidats spécifiquement liés à la didactique et à la pédagogie de l'Histoire- Géographie – EMC, à partir des sujets de cette session. Ces conseils n'ont donc pas vocation à être exhaustifs.

Au risque de la répétition, il est indispensable que les candidats abordent l'épreuve en maîtrisant des thèmes, des notions spécifiques à ces champs disciplinaires. A titre d'exemple : si la notion de « trace » est maîtrisée par les candidats, la production d'une typologie pertinente des sources historiques est moins fréquente.

En géographie, trop de candidats ne sont pas en mesure de clarifier le sens du concept « habiter », ni de prendre appui sur les différentes fonctions urbaines.

Les compétences les plus fréquemment mobilisables dans les dossiers documentaires sont trop rarement citées et mobilisées pour la conception des séances pédagogiques.

En l'occurrence, pour le sujet de cette session il aurait été utile de mobiliser :

- « Se repérer dans l'espace » : par le travail sur l'orientation, la construction de repères géographiques.
- « Comprendre un document » : en extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.
- « Pratiquer différents langages » : par la description de l'espace étudié en utilisant les mots et les images du géographe, ou en réalisant, de manière guidée, une production graphique (croquis de paysage ou schéma)

Les « mises en activité » proposées sont trop souvent plaquées, elles sont rarement justifiées et explicitées. Ainsi, les candidats citent très régulièrement le « travail de groupe » sans expliquer en quoi il présente un intérêt pour l'activité, ni en présenter les modalités.

Enfin, les candidats doivent mieux maîtriser les conditions réelles d'exercice du métier en choisissant des documents accessibles à des élèves de cycle 3, en les questionnant de manière adaptée et en faisant des propositions de programmation réalistes, compte tenu du programme à traiter et de l'horaire imparti.

Il est enfin conseillé aux candidats de se relire. La qualité de l'expression écrite, la clarté du propos et l'exactitude orthographique sont des exigences que le futur enseignant a le devoir de cultiver et de manifester dans sa copie.

Épreuve d'application de Sciences et technologies

Le sujet :

L'épreuve écrite d'application du domaine Sciences et Technologie était intitulée ***« Préserver les océans de la pollution plastique »***. Le sujet comportait trois parties. La Partie 1 intitulée ***« Les caractéristiques des plastiques »*** cherchait à évaluer les connaissances et compétences des candidats en Physique-Chimie. Les Parties 2 et 3 intitulées respectivement ***« La tortue marine, une espèce menacée par les déchets plastiques »*** et ***« Une solution robotisée innovante pour la collecte de déchets marins »*** visaient quant à elles l'évaluation des connaissances et compétences des candidats en Science de la Vie et de la Terre et en Technologie. La question des matières plastiques à travers leurs propriétés, leur impact environnemental et les technologies mises en place pour limiter cet impact, constituait le fil conducteur du sujet.

Les parties et sous parties étaient indépendantes et le barème des différentes parties était donné à titre indicatif.

Le sujet comportait des questions disciplinaires et des questions de nature didactique ou pédagogique adossées à des projets d'activités en classe et/ou à des documents authentiques d'élèves afin de pouvoir évaluer les candidats dans un spectre large de compétences mobilisables dans l'activité professionnelles visée.

Le jury a tenu compte dans la notation de l'épreuve de la maîtrise de la langue française du candidat.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rapport de jury CRPE 2022 – Académie de Normandie – Périmètre CAEN -

Bilan général de l'épreuve à partir de l'analyse des copies :

L'ensemble des copies était d'un niveau global moyen, tant sur les aspects scientifiques, que sur les aspects pédagogiques et didactiques. Il y a eu peu de copies excellentes.

Pour nombre de candidats, les notions et le vocabulaire scientifiques ne sont pas suffisamment maitrisés. Les connaissances disciplinaires sont à approfondir. Certaines copies mettent en évidence la fragilité de la culture scientifique et même de la culture générale du candidat. Par exemple, le concept de programmation « débranchée » ne semble pas connu.

L'analyse des productions d'élèves a posé problème à une majorité de candidats.

En revanche, les candidats ont le plus souvent traité les questions dans l'ordre en indiquant le numéro de la question pour faciliter le travail des correcteurs. La plupart d'entre eux a eu le temps de traiter l'ensemble des questions du sujet.

Enfin, de nombreuses erreurs concernant la syntaxe, la grammaire et l'orthographe ont été observées ce qui pose question pour des candidats à un concours de recrutement de professeurs des écoles.

Conseils aux candidats :

Tous les éléments facilitant la lecture et la compréhension des réponses sont appréciés : copie aérée, réponses soulignées, texte avec des paragraphes ; ainsi que la graphie qui est primordiale pour se faire lire par de jeunes élèves.

Il est recommandé d'avoir une lecture fine des questions afin de répondre de façon appropriée à la fois sur le fond mais aussi sur la forme.

Il faut éviter de « délayer » les réponses car cela peut s'avérer inefficace en termes de temps et cela peut conduire à des contradictions.

Un travail spécifique d'approfondissement et d'appropriation des connaissances et des concepts clés dans chaque domaine est nécessaire afin de mieux saisir le contour des questions (par exemple : assimilation pour la digestion, masse volumique, démarche expérimentale, etc.)

Lors de la rédaction de protocoles ou d'analyse de documents élèves, le jury apprécie les paragraphes (numérotés) et les références précises aux documents. Pour les questions relatives aux productions des élèves, il semble plus judicieux de faire preuve de méthodologie et analyser successivement les réponses de chaque enfant, plutôt que d'essayer de rédiger une synthèse qui ne permet pas toujours au correcteur d'évaluer la finesse des observations du candidat.

Même s'il s'agit d'une option scientifique, il est important que les candidats rédigent leurs réponses en français sans abréviation ou schématisation. Il est également nécessaire de soigner la qualité de la syntaxe et de l'orthographe afin de faciliter la lecture et la compréhension par le correcteur. C'est d'autant plus attendu quand il s'agit de rédiger une proposition de trace écrite que les candidats construiraient en classe. Enfin, une attention particulière doit aussi être portée à la présentation des schémas.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rapport de jury CRPE 2022 – Académie de Normandie – Périmètre CAEN -

Epreuve d'application domaine arts

Le sujet :

L'épreuve d'application du domaine arts comportait un volet arts plastiques et un volet éducation musicale. La partie arts plastiques cherchait à évaluer les compétences et connaissances du candidat sur la question de la *« matérialité de la production plastique »*et de la *« sensibilité aux constituants de l'œuvre »*au cycle 3. La partie éducation musicale abordait la question des univers sonores au cycle 1 et visait à évaluer les compétences et connaissances du candidat sur les jeux vocaux et l'acquisition d'un répertoire de comptines et chansons ainsi que sur les explorations des instruments et des sonorités du corps à la maternelle.

Bilan général :

L'ensemble des copies présente des niveaux très contrastés. Certaines copies montrent une capacité d'analyse et de projection dans le métier d'enseignant. D'autres, au contraire, restent très superficielles dans leur analyse, dépassant rarement le stade de la description. Un nombre important de copies présente une syntaxe et une orthographe difficilement compatibles avec l'exercice des fonctions d'enseignant dans le premier degré. Le jury a tenu compte dans sa notation de la maitrise de la langue française du candidat.

Les copies les mieux réussies ont les qualités suivantes :

Elles répondent de manière explicite aux sujets tant sur le plan didactique que pédagogique et prennent appui sur des enjeux et contenus bien identifiés et maitrisés pour chacune des deux parties de l'épreuve. Les bonnes copies mettent en perspective les documents proposés et attestent chez le candidat de bonnes capacités d'analyse, de connaissances et d'une curiosité artistique lui permettant d'effectuer des analogies pertinentes entre les œuvres et les possibilités d'action des élèves.

Les propos construits (introduction, développement, conclusion) sont souvent plus riches.

Conseils aux candidats :

- **Attester de capacités d'analyse :** les candidats qui ne parviennent pas à dépasser le stade de la description des documents et œuvres fournis ne sont pas en mesure de produire une analyse pourtant indispensable à la construction de réponses au niveau attendu. Le candidat doit être en mesure de prendre position par rapport à l'intérêt et aux limites des documents pédagogiques soumis à son analyse. Le candidat doit être en mesure de montrer qu'il dispose d'une culture artistique et d'une curiosité lui permettant d'étayer ses analyses.
- **Identifier et formuler une problématique :** plutôt que de commencer par une présentation très énumérative des nombreux documents proposés, il serait plus judicieux de les intégrer réellement à la problématique en les citant au fil de l'exposé pour étayer son propos (illustration par des exemples précis et concrets, références aux programmes).
- **Elaborer des propositions concrètes adaptées aux niveaux des élèves :** les mises en œuvre proposées sont parfois très floues et laissent supposer qu'il suffit de « faire » pour

apprendre. Le candidat doit être en mesure de montrer qu'il connait les conditions de fonctionnement d'une classe, quel que soit le cycle. Le candidat doit se projeter dans l'activité des élèves et doit en expliciter les enjeux : quelles pratiques plastiques ou musicales, quelles interactions entre élèves, quelles pratiques langagières, quels apprentissages visés ?... Les situations d'apprentissage/enseignement doivent être détaillées et concrètes pour permettre au jury d'évaluer la capacité du candidat à à prendre la mesure de la réalité professionnelle qui l'attend. Une articulation entre les propositions du candidat et les programmes est également attendue.

- **Se former au rôle et au moment d'exploitation des références artistiques dans une séquence d'enseignement :** un nombre important de copies laissent à penser que les œuvres ne seraient que des modèles ou des objets de culture déconnectés de la pratique artistique des élèves. Il est conseillé aux candidats de se former sur les fonctions des œuvres dans le processus de création des élèves, tant en musique qu'en arts plastiques. L'articulation entre l'exploration, la recherche des élèves et les œuvres est trop rarement présente. En arts plastiques, ne pas confondre l'œuvre et reproduction de l'œuvre (imprimée, projetées), avoir conscience des écarts qui en découlent en termes d'approche sensible, d'analyse et de compréhension d'une référence artistique.

- **Faire preuve d'une bonne maitrise de la langue :** il est conseillé aux candidats de se relire et d'éviter de recourir à une langue familière orale. La qualité de l'expression écrite, la clarté du propos et l'exactitude orthographique sont des exigences que le futur enseignant a le devoir de cultiver et de manifester dans sa copie.
- **Gérer le temps de l'épreuve :** le sujet d'éducation musicale semble avoir trop souvent pâti d'avoir été traité en second. Le candidat doit veiller à bien traiter les deux sujets à parts égales, tout en étant autorisé à le faire dans l'ordre de préférence qui est le sien.

ÉPREUVES D'ADMISSION

I. Première épreuve orale :

Épreuve de la leçon

Préambule :

L'épreuve de leçon porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle compte coefficient 4, est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

La durée de préparation est de deux heures tandis que la durée de l'épreuve est d'une heure :

- Français (trente minutes) : exposé de dix à quinze minutes suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ;
- Mathématiques (trente minutes) : exposé de dix à quinze minutes suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000043075743

Les résultats de l'épreuve :

	CRPE public externe	CRPE privé externe	CRPE 2ème concours	CRPE 3ème concours
Moyenne des admissibles	11,60	9,3	7,3	10,36
Moyenne des admis	15,20	12,34	20	16,5
Note la plus basse pour les admis	8,5	3,5	0	3,5
Note la plus haute pour les admis	20	17	20	17,5

La note de leçon a été discriminante lors de cette session. C'est une épreuve qui a été bien réussie par les admis au concours. Il est à noter une grande homogénéité des candidats qui ont été reçus : le français a été aussi bien réussi que les mathématiques.

L'épreuve :

Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rapport de jury CRPE 2022 – Académie de Normandie – Périmètre CAEN -

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement ou d'évaluation, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant aux plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes …

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement.

Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir certains points, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Compétences visées :

- capacité du candidat à exposer, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique. Le candidat a su exploiter le dossier fourni.
- capacité à déterminer la place et le rôle de l'enseignant et des élèves au sein de la séance.
- capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique, à la justifier ou à la faire évoluer lors de l'entretien.

Sur la première compétence :

Les prestations de qualité se caractérisent par :

- une bonne gestion du temps,
- une analyse pertinente des objets d'apprentissage,
- une bonne problématisation de la situation proposée,
- une convocation pertinente des documents fournis,
- des choix didactiques appropriés, des objectifs d'enseignement et de enjeux d'apprentissage clairement identifiés,
- une bonne exploitation du dossier fourni. Le candidat peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il explicite, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document. Il s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est en effet pas exigé une connaissance précise.

Les prestations insuffisantes sont souvent dues à :

- une présentation très courte : les plus courts exposés ne dépassaient pas les 5 minutes ,
- une présentation désorganisée qui se limite à répondre aux conseils donnés, comme « vous expliciterez les objectifs visés, la place de l'enseignant, le rôle des élèves et l'organisation matérielle » sans construction de séance alors que la consigne est de la réaliser,
- des situations de classe inadaptées : les modalités de travail et les consignes données aux élèves ne sont pas clarifiées,
- une argumentation qui devrait s'appuyer sur des apports scientifiques actualisés,

- des fragilités sur les objets d'apprentissage : apprentissage de la lecture, construction du nombre ordinal et cardinal non maîtrisés.

Sur la deuxième compétence :

Les prestations de qualité se démarquent en ce que :

- l' activité de l'élève est au centre des préoccupations du candidat,
- des modalités de différenciation sont proposées et les supports aménagés. La différenciation par la qualité et non la quantité est envisagée par les meilleurs candidat,
- la place de l'évaluation est réfléchie et approfondie, qu'elle soit diagnostique, formative ou sommative.

Les prestations insuffisantes s'expliquent par :

- une méconnaissance des mécanismes d'apprentissage des élèves ou de leur niveau,
- une représentation erronée de la posture du professeur et de sa place dans la séance,
- des représentations archaïques du rôle du professeur et de la place des élèves,
- une place de l'évaluation, pendant les échanges, peu réfléchie et approfondie.

Sur la troisième compétence :

Les prestations de qualité se distinguent par :

- la prise en compte du questionnement du jury, reposant sur de bonnes connaissances didactiques ou pédagogiques. Les ressources comme Eduscol sont pertinemment convoquées avec des références précises aux guides,
- un niveau de langue adapté et une capacité à entrer dans le débat, à faire évoluer ses propositions. Les meilleurs candidats sont capables de mettre à distance leur proposition initiale et faire évoluer leur projet d'enseignement, en prenant en compte le contexte de la classe et de l'école,
- un lexique théorique maîtrisé et réinvesti,
- une posture professionnelle en construction.

Les prestations insuffisantes se manifestent par :

- une mise en œuvre qui n'évolue pas ou peu au cours de l'entretien,
- des réponses aux questions du jury peu étayées dans une posture réflexive peu développée,
- des réponses courtes ou confuses, avec un niveau de langage insuffisant : syntaxe approximative, lexique pauvre,
- une absence ou un manque de maîtrise des apports théoriques,
- des difficultés à apporter des modifications pour répondre à la diversité des élèves, malgré les relances du jury.

Quelques conseils pour réussir la leçon :

- Lire les ressources Eduscol.
- Connaître les mécanismes d'apprentissage des élèves et avoir des notions de la psychologie de l'enfant.
- Lire des ouvrages de didactique en français et en mathématiques, écouter des conférences (Collège de France, Controverses de Descartes, Ifé …)
- Prendre connaissance des apports scientifiques et des avancées de la recherche comme sur l'apprentissage de la lecture, sur l'automatisation des calculs.

- S'exercer à la prise de parole devant un public.
- Adopter une tenue vestimentaire adaptée au futur statut de fonctionnaire.

II. Deuxième épreuve orale :

Épreuve d'entretien

Cette épreuve orale peut s'avérer assez déstabilisante pour un candidat dans la mesure où elle porte sur deux domaines à la fois différents mais néanmoins complémentaires qui s'enchaînent sans temps mort particulier. Les candidats performants ont réussi à faire résonner certains des propos tenus pendant la partie consacrée à l'EPS avec des éléments de leur exposé de motivations. Mais, globalement, traiter les deux parties de l'épreuve indépendamment l'une de l'autre ne peut en aucun cas être reproché au candidat.

Au cours de cette épreuve, le jury a noté un registre de langue globalement adapté. Néanmoins, Il est à noter que quelques prestations laissent apparaitre une maîtrise, parfois superficielle, du lexique et des concepts professionnels. Il s'agit donc, pour le candidat, d'éviter d'utiliser un « jargon » professionnel qui pourrait dissimuler un défaut de connaissances concrètes. Une communication jugée très défaillante a pu amener le jury à écarter des candidats quand la maîtrise de la langue française semblait d'un niveau incompatible avec l'exigence du métier (nombreuses fautes de langue, incorrections syntaxiques récurrentes, liaisons inadéquates, fautes d'accords, pauvreté du lexique…).

1ère épreuve (EPS)

Constats

De manière générale, il faut souligner la bonne maitrise de l'expression et la communication dans les exposés ainsi que dans les échanges avec le jury. Le jury a apprécié que les candidats puissent se détacher de leur préparation écrite pour adopter une posture de communication adaptée à l'exercice.

Les candidats n'ont pas su, dans l'ensemble, bien gérer le temps imparti de l'exposé, ne mobilisant qu'une partie du temps possible. Les difficultés peuvent s'expliquer par le fait que les candidats ne replacent pas les situations dans un contexte de classe au sein d'une séquence (situation de référence qui a permis de faire les constats), ne décrivent que très partiellement les conditions de mise en œuvre (matériel, distance, lieu, …), ne proposent pas d'hypothèses permettant d'identifier les difficultés à résoudre dans les situations.

D'une façon générale, les candidats en réussite ont su s'appuyer sur :

- De connaissances didactiques solides sur les 4 APSA au programme.
- Une bonne connaissance du développement moteur et psychologique de l'enfant
- Une réelle capacité à proposer des situations d'enseignement en réponse aux difficultés repérées et valides d'un point de vue organisationnel.
- Une bonne capacité à organiser son exposé avec l'annonce claire d'un plan précis.

Conseils

- Partie exposé :

- Exposer le plan de sa présentation en intégrant tous les éléments du sujet.
- Rappeler les enjeux généraux de l'EPS et ceux de l'activité support du sujet.
- Problématiser le sujet à partir de l'obstacle identifié et d'hypothèses sur sa présence.
- Intégrer les situations proposées dans un projet d'enseignement plus global reposant, si possible, sur une situation de référence.
- S'assurer de la faisabilité des dispositifs d'enseignement proposés en intégrant sa connaissance des élèves (aspects moteurs, psychologiques et sociaux) et leur sécurité matérielle et affective.
- Préciser de façon concrète les modalités de mise en œuvre (lieu, espace, temps, aménagement matériel, encadrement …).

- Partie entretien :

- Répondre aux questions en gardant pour unique référence le développement des compétences des élèves.
- Savoir faire évoluer sa proposition initiale en fonction de variables didactiques.
- Etendre sa réflexion à des problématiques connexes proposées par le jury.
- Montrer qu'on peut agir en enseignant à l'écoute et autonome (ne pas faire varier son avis sous le seul effet d'une sollicitation du jury).

2ème épreuve : « motivations et représentation du métier » :

- Exposé des motivations

Constats

Ce temps d'exposé des motivations s'est révélé trop souvent décevant car insuffisamment préparé comme si le simple fait de se présenter au CRPE suffisait à montrer sa motivation à devenir professeur des écoles. Il s'agit en fait, et tous les candidats doivent en être convaincus, d'un temps central et essentiel de cette épreuve qui doit permettre d'exposer au jury quel enseignant on souhaite devenir et de quelles valeurs fondamentales on est porteur. Il ne s'agit en aucun cas d'un « exercice scolaire » mais bien d'une présentation sincère et profonde de ses motivations.

Dans la mesure où les membres du jury sont en possession du document écrit sur lequel le candidat a résumé les étapes de son parcours, la reprise chronologique et non développée de ce dernier est à éviter. L'élaboration de ce document mérite d'ailleurs une réflexion approfondie afin de bien cibler les points saillants sur lesquels l'exposé s'appuiera. Le parcours universitaire, en particulier, doit faire l'objet d'une analyse approfondie en particulier pour les candidats titulaires d'un MASTER MEEEF.

Le choix des expériences à porter à la connaissance des membres du jury est à penser en fonction de la projection dans le métier de professeur des écoles. L'explicitation des compétences acquises au cours des diverses expériences ne peut, à elle seule, permettre de mesurer la capacité du candidat à les mobiliser de manière idoine pour l'exercice du métier auquel il se destine. Il s'agit donc bien de problématiser son exposé et de s'appuyer sur une analyse distanciée de ses expériences pour montrer quel enseignant on souhaite devenir.

Conseils

- Compléter le document préparatoire avec un choix plus large des activités conduites (pas seulement celles en lien direct avec le métier de PE) et des indications plus précises. Ce document est porteur des choix stratégiques du candidat pour son exposé
- Ne pas négliger la préparation de cet exposé en l'articulant autour d'une problématique et d'un plan qui s'appuie sur les différents éléments de son parcours
- Identifier dans son parcours tous les éléments qui permettent de penser qu'on s'est construit des compétences clés qui vont être celles demandées à un cadre A de la fonction publique et les étayer :
 - Responsabilité
 - Autonomie
 - Esprit d'initiative et capacité d'adaptation
 - Rigueur
 - Connaissance et acceptation de sa place au sein d'une organisation complexe dont capacité à travailler en équipe.
- Montrer sa capacité à incarner les valeurs humanistes que porte le métier d'enseignant
- Montrer un engagement réel de la motivation en s'appuyant sur des exemples concrets (métier d'engagement) issus en particulier de sa formation.

3ème épreuve (Mise en situation professionnelle)

Constats

Le candidat doit analyser et comprendre les sujets proposés pour en cerner l'enjeu, en dégager une problématique (il faut présenter la difficulté soulevée et sa complexité), proposer des réponses en les justifiant et en s'appuyant à la fois sur les textes réglementaires, les connaissances du système éducatif et l'expérience éventuelle. Il s'agit donc d'une épreuve assez discriminante mais au cours de laquelle faire preuve de « bon sens professionnel » est essentiel.

Des candidats se sont distingués très positivement en adoptant une aptitude à identifier les enjeux éducatifs, en fournissant une illustration pertinente du propos par des exemples issus des stages ou de l'expérience tout en adoptant une mise à distance nécessaire.

Les candidats ayant une expérience du second degré devront être vigilants en veillant à actualiser leurs connaissances du premier degré pour en mesurer les spécificités, les continuités et la réglementation.

Conseils

- Identifier de façon immédiate les grands enjeux sous-jacents.
- Appréhender la complexité de la situation et les valeurs qu'il faut convoquer pour y répondre (croyance indéfectible en l'éducabilité de chacun, volonté d'apporter davantage encore à ceux qui en ont le plus besoin, confiance dans l'institution et ses acteurs, respect des élèves et des familles …).
- Problématiser la situation et faire preuve de bon sens pour proposer une première réponse.
- Identifier les ressources disponibles permettant de venir en appui de son analyse de la situation ; au besoin, mobiliser les textes réglementaires à bon escient.

- Se positionner de façon claire dans le traitement du cas proposé en argumentant autour des valeurs dont on est porteur en tant qu'agent de la fonction publique et enseignant.

III. *Epreuve orale facultative :*

Épreuve de langue vivante étrangère

Rappel du déroulement de l'épreuve

- ***Durée de préparation : 30 minutes***
- ***Durée de l'épreuve : 30 minutes***

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de natures variées : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

Remarque : les différentes parties ne sont pas cumulables, ce qui signifie que chacune ne saurait dépasser le temps qui lui est réglementairement imparti, même si le candidat n'a pas utilisé tout ce temps dans une partie qui précède.

Première partie

Le jury a apprécié la qualité des présentations personnelles proposées par un grand nombre des candidats, signe que ceux-ci se sont préparés efficacement pour répondre aux attendus de cette partie. Les bonnes prestations ont su proposer une mise en perspective cohérente et réfléchie du parcours des candidats, ce qui souligne la maturité de leur engagement ainsi que de leur choix de se présenter à ce concours ainsi qu'à cette épreuve.

Si cette présentation a été préparée en amont, le jury a observé que, dans l'ensemble, les candidats ont réussi à communiquer de façon naturelle en parlant sans notes et de manière fluide et naturelle

De rares candidats ont perdu un temps précieux lors de la préparation à ré-écrire ce qu'ils avaient préparé et appris par cœur puis ont lu ce texte. Qu'il soit rappelé ici que la lecture ne favorise pas la communication, notamment non verbale, avec le jury et que cette dimension est prise en compte, dans la mesure où il s'agit d'une compétence attendue de la part d'un enseignant. Cette remarque vaut également pour toutes les parties.

Il apparaît aussi que, globalement, les candidats gagneront à approfondir et développer la présentation des documents du dossier. La brièveté observée la concernant explique qu'un certain nombre de prestations n'exploitent pas pleinement les 10 minutes et restent essentiellement consacrées à la présentation du candidat (dont on attend, pour citer les textes et pour rappel, qu'il « *se [présente] rapidement* »).

Pour la présentation des documents, un rappel des sources, des titres et du thème est certes incontournable mais insuffisant, en particulier puisque cela relève de la paraphrase.

Les meilleures prestations ont su, par exemple, interroger la dimension et l'intérêt culturels du dossier, anticiper sur la deuxième partie en identifiant les points d'appui ainsi que les difficultés

propres au dossier et aux documents, mettre ces derniers en tension en montrant comment ils se répondent, les mettre en perspective avec les programmes, le niveau ainsi que le cycle (et justifier), voire prendre une distance critique nuancée.

Seconde partie

Pour ce qui est de la langue, les candidats sont renvoyés aux remarques faites pour les deux autres épreuves orales d'admission, remarques qui, évidemment, s'appliquent ici concernant cette seconde partie.

Les candidats ont montré qu'ils sont généralement familiers, à des degrés divers, des cycles 2 et 3 ainsi que de leurs attendus. On attirera l'attention sur le fait qu'il ne faut pas négliger non plus le cycle 1, dont la connaissance est essentielle pour aborder certains dossiers, et en particulier ceux qui inviteraient à réfléchir à des approches pour sensibiliser les élèves à la diversité des langues et cultures.

Le jury conseille de relire avec attention les documents d'accompagnement pour les cycles, le guide d'accompagnement pour l'enseignement des langues vivantes étrangères et les programmes. La lecture du CECRL (et le volume complémentaire) est également indispensable. Cependant il s'agit de garder à l'esprit que, s'il permet de fixer des objectifs pour différentes compétences en définissant des paliers à viser (et permettre l'évaluation de ces compétences), cela ne saurait constituer une mise en œuvre ou une proposition d'exploitation pédagogique. Les références au CECRL doivent venir au contraire les appuyer et les justifier.

Le jury espère que ces lectures aideront en outre à clarifier différents concepts didactiques professionnels (comme les notions de compétences, séance/séquence, objectifs, tâche finale, etc.) dont la maîtrise est incontournable mais qui reste pour certains candidats insuffisants.

Concernant les propositions d'exploitation didactique elles-mêmes, on rappellera qu'une activité ne saurait prendre tout son sens que si elle est associée à un objectif, clairement identifié, qui, lui-même, sera déterminé en fonction d'une tâche finale. L'annonce et l'explicitation de cette dernière devient dès lors un préalable incontournable et la tâche finale doit constituer une des pierres angulaires de la réflexion autour d'une unité d'apprentissage ou activité en amont. À ce titre les liens doivent donc être explicités pour souligner l'adéquation entre la tâche finale et une activité.

Toujours en lien avec la tâche finale, les bonnes prestations ont su aborder la question de l'évaluation, le plus souvent, et à juste titre, sous l'angle formatif, puisque ce processus évaluatif (qui peut prendre des formes diverses, parfois informelles) doit être pris en compte pour guider l'enseignant dans ses choix pédagogiques et didactiques.

D'une manière générale, les prestations pourront gagner en qualité en étant plus finement précisées, et le jury a particulièrement apprécié celles qui explicitent choix d'enseignements et objectifs d'apprentissages des élèves, et ce d'autant plus lorsqu'ils sont adossés à une connaissance des programmes de cycle.

Les meilleurs candidats sont parvenus en outre à faire le lien avec la question de la prise en compte de tous les profils d'élèves et la gestion des hétérogénéités.

On terminera sur le chapitre de la mise en œuvre de propositions d'exploitation pédagogique par diverses remarques tirées de l'expérience de cette session, qui devraient permettre d'améliorer la pertinence, avérée, des prestations. Lorsque le dossier s'y prête (par exemple lorsqu'il contient des chansons, des comptines ou des poèmes), les candidats veilleront à

intégrer des activités de phonologie (travail sur le rythme, l'intonation, la découverte et la familiarisation avec les phonèmes), notamment au travers des activités (scénarisées et inscrites dans une démarche actionnelle) qui pourront reposer sur la répétition. En complément, une gamme variée d'activités, qui s'appuieront éventuellement sur le numérique, permettra de diversifier les modes de découverte et d'apprentissage du lexique (notamment pour la phonologie) afin de faciliter la mémorisation des élèves.

Troisième partie

Concernant cette troisième partie, il a semblé pertinent, et utile, de revenir en particulier sur la maîtrise de la langue étrangère retenue. C'est en effet très souvent ici que le jury a pu pleinement juger de sa maîtrise par le candidat qui n'a pas pu préparer cette partie de l'épreuve en amont, comme pour sa présentation dans la première partie.

D'une manière générale, les candidats en ont une maîtrise globalement satisfaisante. Les très bons candidats ont su allier bonne maîtrise de la langue retenue et des réponses pertinentes et développées. Au risque d'enfoncer des portes ouvertes, le jury tient à rappeler que pour chaque partie de l'épreuve, et en particulier les deux en langue étrangère, l'évaluation porte sur ces deux aspects qui ne sont pas appréciés séparément. Ainsi, un candidat bilingue ne saurait espérer avoir une note correcte si son propos n'est pas convaincant sur les plans didactique et pédagogique et, à l'inverse, un candidat doit être en mesure de s'exprimer clairement et avec un certain degré de correction s'il veut pouvoir exposer ses (bonnes) idées.

Ainsi, certains candidats ont pu être pénalisés par un niveau en langue qui ne leur a pas permis de formuler avec suffisamment de clarté ou de correction leur pensée, voire, et c'est plus problématique mais ce fût rare, communiquer car ils ne comprenaient pas toujours les questions.

Le jury souhaite ici préciser les attentes et formuler des pistes qui pourront aider les candidats à progresser en langue. Il convient en effet de remarquer que cette troisième partie suppose bien un entraînement régulier au cours de la préparation, notamment au travers de mises en situation mais aussi d'une exposition à la langue. C'est en pratiquant aussi régulièrement que possible que les candidats pourront progresser dans la maîtrise de la langue.

Pour cette épreuve, on vise le niveau B2. Les candidats pourront se reporter aux grilles d'évaluation pour le baccalauréat disponibles sur Eduscol pour connaître la définition des attendus pour chaque palier. On se bornera ici à reproduire ceux du niveau B2. Sur le plan linguistique, le candidat sera ainsi capable de « *produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des formulations* » et, par ailleurs, « *la prononciation et l'accentuation peuvent subir l'influence d'autres langues mais l'impact sur la compréhension est négligeable. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu* ».

Il est attendu en outre, et c'est vrai également pour la partie en français, que les candidats fassent la démonstration d'une réelle compétence de communication, ce qui implique qu'ils soient capables « *[d'argumenter] et chercher à convaincre* » et de « *réagir avec pertinence et relancer la discussion, y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui d'aspects (inter)culturels* »

Pour aider les candidats à évoluer vers ce palier en termes de compétences linguistiques, le jury souhaite mettre en garde contre certaines erreurs couramment commises, et en premier lieu celles qui pourraient nuire à la clarté du propos. Pour cette catégorie, on donnera comme exemples une maîtrise insuffisante du système des temps, de l'aspect et de la modalité ou un manque de maîtrise du système des pronoms (personnels, possessifs) et adjectifs/déterminants possessifs.

Il a été également relevé des erreurs concernant des structures simples et/ou courantes qu'on cherchera à réduire en nombre ; on peut citer par exemple :

- la maîtrise des accords et le respect du genre (il peut y en avoir trois, masculin, féminin, neutre) ou du nombre (pour certaines langues, des catégories grammaticales peuvent être invariables contrairement au français – par exemple les adjectifs en anglais). On rappellera de plus que, à l'oral, les flexions pour le pluriel, souvent silencieuses en français, peuvent être prononcées (comme les -s finaux) ;
- la forme négative.

Concernant le lexique, les candidats pourront s'assurer de maîtriser des termes dont on peut facilement anticiper qu'ils feront bon usage le jour de l'épreuve (termes didactiques notamment). Cela leur évitera de mâtiner leur anglais de français ; à ce propos, on soulignera qu'être capable d'utiliser une périphrase, de reformuler, etc., pour contourner une difficulté lexicale, est une compétence qui sert l'efficacité de la communication et qui peut être travaillée.

On veillera enfin à acquérir une maîtrise de la prononciation des mots courants, qui peut aussi se préparer en amont, en se méfiant particulièrement des mots transparents (par exemple culture, society, diversity).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rapport de jury CRPE 2022 – Académie de Normandie – Périmètre CAEN -

	Externe Public	Externe Privé	2nd concours interne	3ème concours
Nombre de postes	86	16	2	2
Inscrits	1063 (2 SPM)	335 (2 SPM)	110	140
presents épreuve ecrite de français	346 (1 SPM)	73 (1 SPM)	21	31
presents épreuve ecrite de mathématiques	343 (1 SPM)	73 (1 SPM)	20	31
presents épreuve ecrite d'application	340 (1 SPM)	73 (1 SPM)	20	31
Admissibles	**183 (1 SPM)**	**32 (1 SPM)**	**4**	**7**
presents épreuve orale de leçon	181	32	4	7
presents épreuve orale de d'entretien	179	32	4	7
presents épreuve facultative orale de LVE	79	8	2	4
Admis	**86 (1 SPM)**	**16**	**1**	**2**
Inscrits sur la liste complémentaire	36	0	0	2

*SPM : Saint-Pierre-et-Miquelon